

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 5 mai 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **DRANCY (93)**

18 rue Edouard Liévin

LOT N°347 : **APPARTEMENT de 61,07 m²**, au 1^{er} étage, escalier 18, entrée 1, comprenant
entrée, cuisine, séjour, deux chambres, salle de bains, WC

OCCUPE

LOT N°357 : **CAVE**

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE LA FAVORITE**, 1 à 19 rue Edouard Liévin 93700 Drancy, représenté par son syndic en exercice, la société FONCIA CHADEFAUX LECOQ, ayant son siège social 13 rue du Docteur Pesqué – 93302 AUBERVILLIERS CEDEX, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 25.000 €
(VINGT CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 20 mars 2026. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À la SCP **DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
(N° RG 25/09994)

► Sur INTERNET : les pièces seront consultables sur www.avoventes.fr ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 21 avril 2026 de 11h00 à 12h00**